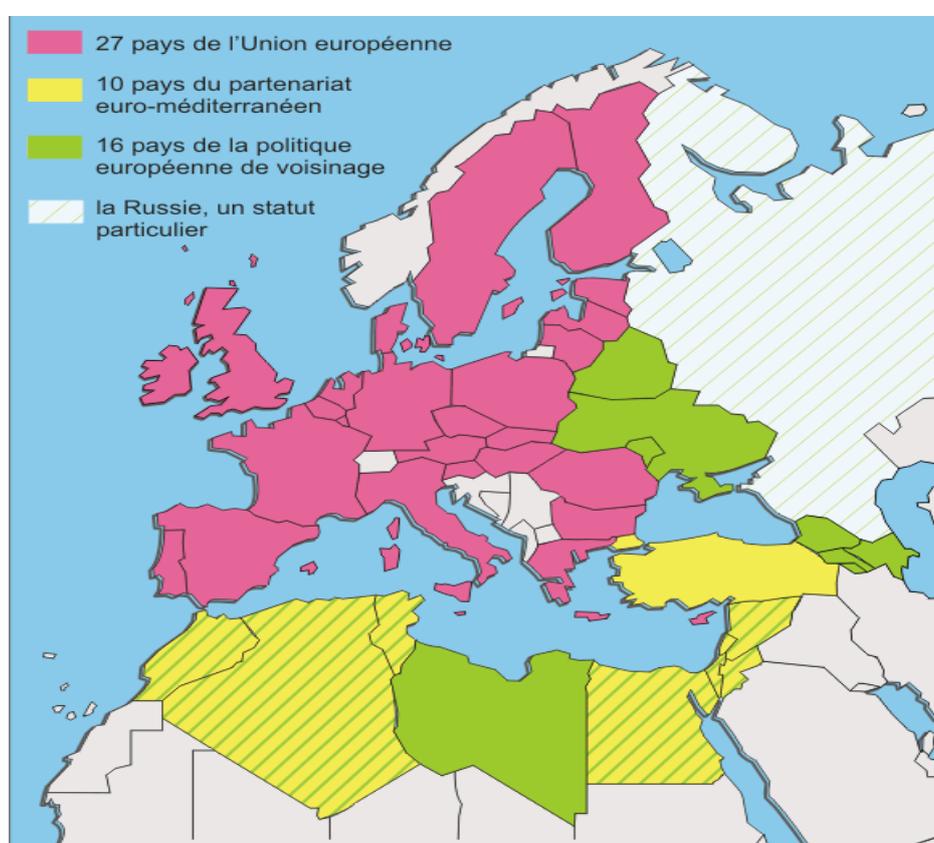




## RAPPORT DE L'ASSOCIATION DES AUDITEURS DE L'INSTITUT DES HAUTES ETUDES DE DEFENSE NATIONALE

### REGION DE TOULOUSE – MIDI-PYRENEES



## ESPACE MEDITERRANEEN

Cycle d'Etudes 2007-2008

Rapporteur : Jean-Pierre DUSSAIX

## MEMBRES du GROUPE D'ETUDES GROUPE du TARN

Georges AIX  
Bruno ANSART  
Jean-Claude BARRY  
Francis BOCAHUT  
Serge BOULBES  
Bernard CALASTRENG  
Jean-Claude DEBART  
Jean DECOUARD  
Jean-Pierre DUSSAIX (**Rapporteur**)  
Pierre ESCANDE  
Florence FONDA  
Robert GARRIGUES  
Jean-Jacques GROS  
Jean-François MAZALEYRAT  
Patrick NÉOLAS  
Jean-Luc PISTRE  
Philippe SAINT-JEAN  
Jean-Michel VAZZOLER  
Michel VIDAL  
Pierre-Alain VILLARD (**Président**)  
Philippe VUILLEUMIER

# SOMMAIRE

	<b>Page</b>
<b>I. INTRODUCTION</b>	<b>5</b>
<b>II. LE CONTEXTE INTERNATIONAL DE L'ESPACE MÉDITERRANÉEN</b>	<b>6</b>
1) L'aspect géoéconomique	6
a. L'espace méditerranéen n'est pas emblématique de l'ensemble des problèmes Nord/Sud :	6
b. Le basculement du centre de gravité du monde vers l'Asie :	6
c. Les pays méditerranéens en marge de la mondialisation :	6
d. Fracture de développement entre les zones côtières de la rive sud et l'intérieur :	6
e. Barcelone, un processus en panne :	7
2) L'aspect géopolitique	7
a. La question des frontières et/ou de la souveraineté n'est pas réglée :	7
b. Le détroit demeure une zone de flux majeurs pour les marchandises et les hommes :	7
3) L'aspect géostratégique	8
a. La Méditerranée est commandée par trois points de contrôle :	8
b. La Méditerranée est sous l'hégémonie de l'OTAN :	8
c. La méditerranée orientale reste un facteur d'instabilité :	8
<b>III. LE CONTEXTE DU PROJET D'INTÉGRATION RÉGIONALE</b>	<b>9</b>
1) Un espace politique commun	9
2) Un espace migratoire commun	9
3) Un espace touristique commun	9
4) Un espace économique commun	9
5) Des sociétés en crise	10
6) L'affaiblissement du projet européen	10
7) Deux grands projets concurrents et complémentaires	10
<b>IV. L'ORGANISATION DE CET ESPACE</b>	<b>10</b>
1) L'évolution vers l'Union Méditerranéenne (UMed)	10
a. Les insuffisances du processus de Barcelone :	11
b. La nouvelle politique européenne des voisinages	11
c. L'idée française de l'UMed :	12
d. Les éléments positifs du point de vue européen :	13
2) Les résistances au projet d'Union Méditerranéenne	14
a. Les réticences européennes :	14
b. Les réticences et les problèmes de la rive sud :	16
c. Les obstacles :	17

3) Les options	18
a. L'option européocentriste :	18
b. L'option de l'intégration euroméditerranéenne :	18
c. L'option de la Politique Européenne des Voisinages :	18
d. Le projet d'Union Méditerranéenne :	18
e. L'option subrégionale :	19
f. L'option du « nouveau partenariat euroméditerranéen » :	19
<b>V. UN « NOUVEAU PARTENARIAT EUROMÉDITERRANÉEN »</b>	<b>20</b>
1) La méthode	20
2) Des points d'ancrage et un noyau fédérateur	21
3) Les orientations du partenariat	21
a. Une véritable Eurorégion :	21
b. Le défi du codéveloppement durable :	22
c. Neuf domaines stratégiques :	23
d. Des réponses au défi :	23
<b>VI. EN CONCLUSION</b>	<b>24</b>

# L'ESPACE MÉDITERRANÉEN

## I. INTRODUCTION

Il n'est pas aisé d'étudier l'espace méditerranéen à travers le prisme du concept d'interface compris comme ligne de démarcation entre deux mondes. Il ne permet pas d'appréhender toute sa complexité car les oppositions et les conflits ne suivent pas une frontière linéaire. Les inégalités sont également présentes au nord comme au sud et les lignes de fractures, d'antagonisme et d'affrontements sont multiples : religion, idéologie, politique, économie, potentiel de ressources en matières premières...

On peut avancer, qu'au cours de l'Histoire, il a occasionné l'affirmation d'une ligne de rupture entre sa rive Nord et sa rive Sud mais qu'il est également espace de clivages et de fractures avec de chaque côté des pays inégalement développés avec des intérêts divergents.

Ainsi, l'espace méditerranéen est un espace de rivalités. C'est en effet l'une des régions les plus conflictuelles au monde, minée par les craintes et les passions, qui paraît s'enfoncer dans les conflits ou se murer dans le repli.

Il concentre une grande partie des fractures planétaires. L'accélération de la mondialisation et la recomposition des équilibres géoéconomiques internationaux révèlent et aggravent la divergence des deux rives de la Méditerranée.

Toutefois, il est aussi un espace de brassage d'où a émergé une identité spécifique dont une des caractéristiques est la faible intégration économique et politique.

Il est devenu une interface culturelle complexe et un carrefour de civilisations comprenant toutefois de grands écarts de développement.

Pourtant, c'est un lieu de partenariat traversé par de nombreux liens. La France, quant à elle, constitue un lien.

Ainsi, la Méditerranée est également un espace de contact et d'échanges en raison notamment de l'importance des flux migratoires et touristiques mais aussi des flux commerciaux et financiers. Toutefois, ces échanges ne peuvent pas être réduits à une simple relation entre deux espaces mitoyens.

Plutôt que d'analyser l'espace méditerranéen sous l'angle du concept d'interface, tel qu'il figure dans le thème proposé à notre réflexion, puis d'en inventorier risques et promesses, il nous a semblé préférable de l'aborder sous l'aspect plus actuel des potentialités d'intégration régionale.

Aussi, dans un premier temps, nous analyserons les aspects géoéconomique, géopolitique et géostratégique (1<sup>ère</sup> partie).

Dans le chapitre suivant nous évoquerons le contexte du projet d'intégration régionale (2<sup>ème</sup> partie).

Dans un troisième temps, nous étudierons les possibilités d'organisation de cet espace sous différentes approches (3<sup>ème</sup> partie).

Enfin, nous exposerons notre choix et une méthode, qui, à notre sens, peut constituer le socle d'un « nouveau partenariat euroméditerranéen » (4<sup>ème</sup> partie).

## II. LE CONTEXTE INTERNATIONAL DE L'ESPACE MÉDITERRANÉEN

### 1) L'aspect géoéconomique

#### a. L'espace méditerranéen n'est pas emblématique de l'ensemble des problèmes Nord/Sud :

Trois arguments réfutent l'idée d'un fossé Nord-Sud :

La variété des situations des pays de la rive méridionale et orientale de la Méditerranée empêche de les ranger dans un seul ensemble.

La complexité et la gravité de la situation des pays situés à l'Est de l'Europe (le monde russe mais aussi les Balkans européens) nous montrent, qu'à plusieurs titres, les pays du Sud font meilleure figure que cet ensemble oriental (de tous les pays de la région, les plus pauvres sont à l'Est, en Moldavie et dans le Caucase).

Le processus de convergence, que connaît aujourd'hui l'espace méditerranéen, malgré de multiples disparités encore fortes, fait que celles-ci apparaissent décroissantes sur le long terme.

Enfin, l'Afrique sub-saharienne se démarque par ses caractéristiques. Elle ne doit en aucun cas se trouver marginalisée de par ses propres spécificités.

#### b. Le basculement du centre de gravité du monde vers l'Asie :

On assiste à un déplacement du centre de gravité du monde : autrefois placé à la charnière atlantique, on le situe sur un axe Téhéran Pékin Tokyo dont le centre de gravité semble constitué par le couple sino-indien. La méditerranée comme l'Europe deviennent périphérisées d'autant plus que la crise institutionnelle de l'UE participe à ce processus.

#### c. Les pays méditerranéens en marge de la mondialisation :

Les pays méditerranéens font partie du processus de mondialisation mais ils demeurent le plus souvent des spectateurs désorientés et fragilisés d'un mouvement qu'ils subissent, alors qu'ils furent la force motrice de plusieurs des mondialisations du passé.

Durant la prochaine décennie il conviendrait de créer 40 millions d'emplois pour que les taux de chômage soient au minimum stabilisés dans les pays partenaires de la Méditerranée. La Banque Mondiale estime, quant à elle, que, pour espérer un taux de chômage de 15% d'ici 20 ans, il faudrait y créer 90 millions d'emplois, soit un doublement du rythme observé pendant la deuxième moitié du 20ème siècle.

#### d. Fracture de développement entre les zones côtières de la rive sud et l'intérieur :

Au sud, un clivage s'aggrave dangereusement entre les zones urbaines littorales et les espaces ruraux intérieurs. La marginalisation et la paupérisation des campagnes se développent au fur

et à mesure de l'ouverture aux échanges mondiaux du cordon littoral urbain. *« Tout se passe comme si le sud de la Méditerranée n'avait plus besoin de ses arrière-pays pour se développer, le salut étant supposé dépendre des échanges et de l'arrimage extérieur. Si les villes côtières sont propulsées sur l'avenir, les territoires ruraux sont refoulés dans un arrière-monde qui n'intéresse plus personne »*<sup>1</sup>.

e. Barcelone, un processus en panne :

*« Ce contexte [...] critique ne favorise pas seulement l'aggravation des inégalités. Il fait le lit de la radicalisation des opinions publiques et de l'affaissement des projets de coopération. L'esprit de solidarité qui inspirait la vision commune dessinée à Barcelone s'effrite, et la culture du dialogue se grippe »*<sup>2</sup>.

Le processus de Barcelone laissait espérer une possible et progressive intégration régionale euroméditerranéenne. Aujourd'hui, cette perspective s'éloigne et ce projet apparaît bien fragile : le panorama régional s'est profondément transformé au cours des dernières années. *« D'un côté, la panne de l'Europe politique précipite l'érosion de l'influence européenne dans le monde. Or l'Euro-Méditerranée ne saurait se construire sans une Europe forte et déterminée. De l'autre côté, les pays méditerranéens du Sud ne sont pas au rendez-vous de l'ouverture politique et des réformes »*<sup>3</sup>.

## 2) L'aspect géopolitique

La question palestinienne et ses conflits périphériques, celle des frontières et des territoires des enclaves espagnoles, le problème du Sahara occidental, par exemple, constituent autant de freins à tout processus de convergence.

a. La question des frontières et/ou de la souveraineté de certains territoires n'est pas réglée :

La particularité de l'entrée du détroit de Gibraltar résulte de la survivance d'enclaves coloniales anciennes. Ceuta, Melilla, villes espagnoles, sont toujours revendiquées par le Maroc, ainsi que l'îlot de Vélez de la Gomera, l'îlot d'Alhucemas et les îles Chafarinas. De même, le Rocher de Gibraltar, occupé par les Anglais depuis 1713, est toujours revendiqué par l'Espagne ; rappelons que le dernier blocus du Rocher a duré de 1969 à 1985. La question du Sahara Occidental se rattache également à cette même problématique, principe de continuité territoriale contre principe de continuité historique.

b. Le détroit demeure une zone de flux majeurs pour les marchandises et les hommes :

Si le détroit est une zone d'échanges Nord/Sud, tant au niveau économique qu'au niveau humain - avec les flux de touristes européens et les vacances au pays des immigrés nord-africains - c'est également une zone sensible de l'immigration illégale. À cet égard, il est utile de rappeler l'importance des SIVE (stations du système intégré de surveillance extérieure)

<sup>1</sup> « La Méditerranée, notre horizon » Bertrand Hervieu, Le Monde, 14/04/07

<sup>2</sup> « La Méditerranée, notre horizon » Bertrand Hervieu, Le Monde, 14/04/07

<sup>3</sup> « La Méditerranée, notre horizon » Bertrand Hervieu, Le Monde, 14/04/07

sises précisément sur les îles et îlots précités, sous souveraineté espagnole, en plus de celles de l'entrée du détroit. La question de la souveraineté est donc liée aux accords de Schengen qui font reposer sur l'Espagne une lourde tâche, alors qu'à l'inverse les Britanniques sont en dehors de cet espace.

La mise en place des SIVE a entraîné le tracé de nouvelles routes des passeurs, plus éloignées et plus risquées, des deux côtés du détroit ; on notera, à titre d'exemple, qu'il n'est pas de jour sans que les gardes côtes algériens ne « repêchent » des dizaines de harraga.

Malgré ces tensions, en dépit du déplacement du centre d'intérêt des Etats-Unis, de la Méditerranée occidentale à la Méditerranée orientale et au Golfe Persique, le détroit conserve encore tout son intérêt géopolitique. Le détroit de Gibraltar est le troisième point de passage le plus fréquenté du monde après le Pas-de-Calais et le détroit de Malacca, et l'un des points de passage obligé du trafic des hydrocarbures et du commerce inter triadique.

### 3) L'aspect géostratégique

#### a. La Méditerranée est commandée par trois points de contrôle :

Gibraltar abrite la plus puissante des bases anglaises en Méditerranée. Le Bosphore, sous contrôle turc, assure l'hégémonie de l'OTAN sur l'accès à la Méditerranée pour les pays de la CEI. Enfin Suez, sous contrôle égyptien, reste sous surveillance appuyée des États-Unis (du moins tant que le régime Moubarak arrivera à contenir la poussée islamiste).

#### b. La Méditerranée est sous l'hégémonie de l'OTAN :

L'OTAN domine très largement la Méditerranée depuis que l'Ukraine et la Russie ont dû renoncer à leurs bases de Libye et d'Albanie. La présence de la VI<sup>ème</sup> flotte américaine et la multiplicité des bases américaines, ainsi que celles des autres pays de l'OTAN, assurent la stabilité de cet espace. Notamment en maintenant des bases en Sicile, Crète et à Chypre qui permettent de sécuriser la route commerciale entre Suez et Gibraltar face à une côte méridionale dont la stabilité repose, généralement, sur des régimes autoritaires.

#### c. La Méditerranée orientale reste un facteur d'instabilité :

Seul le littoral oriental, du Liban à Gaza, reste un facteur d'instabilité pour ces deux pays dont l'espace maritime et aérien demeure sous le joug d'Israël. Gaza n'a pas de port et son aéroport a été détruit par l'armée israélienne. Quant au Liban, ses infrastructures portuaires et aéroportuaires restent sous la menace des frappes aériennes israéliennes.

Bien que les intérêts de l'hyper puissance se soient plutôt déplacés vers le Moyen-Orient et le Golfe Persique (la présence de 27 bases américaines en Turquie illustre cette réorientation) les États-Unis et l'OTAN maintiennent toutes leurs bases et en établissent même de nouvelles comme au Kosovo. L'espace méditerranéen garde donc tout son intérêt stratégique.

### III. LE CONTEXTE DU PROJET D'INTÉGRATION RÉGIONALE

#### 1) Un espace politique commun

L'Europe occidentale paie un tribut exorbitant aux conflits ou aux guerres de ses marges (Caucase, Proche Orient, Moyen Orient), de ses voisins proches (Algérie) et de ses voisins très proches (Balkans).

*« A l'heure où les conflits prennent un tour systémique complexe et où les combattants s'organisent en réseaux de vaste dimension, il n'est pas raisonnable d'espérer que les conséquences de conflits localisés puissent rester locales »<sup>4</sup>.*

#### 2) Un espace migratoire commun

Si la géographie des migrations vers les pays européens se mondialise (extension des logiques de migration et de l'organisation des réseaux de passeurs), elle reste très majoritairement euroméditerranéenne<sup>5</sup>.

Les vagues migratoires successives ont finalement abouti à un véritable partage culturel. En effet, de tous temps, les mouvements de populations se sont accompagnés d'apports culturels divers : Néolithique, civilisation gréco-romaine et invasions diverses jusqu'à l'époque contemporaine. Les religions du Livre, les influences artistiques et la vie quotidienne, par exemple des éléments de costumes ou cuisines, forment à ce jour un ciment commun.

#### 3) Un espace touristique commun

En dehors de la polarisation ouest-européenne, le fait marquant de la géographie du transport aérien de voyageurs est son orientation Nord-Sud, qui reflète le poids des déplacements touristiques. Il faut dire que la Méditerranée est devenue un lac européen<sup>6</sup>.

Toutefois, si la Méditerranée attire 89 millions de touristes, plus de 87 % d'entre eux visitent le littoral septentrional.

#### 4) Un espace économique commun

En ce qui concerne les échanges de marchandises, l'ensemble des voisins de l'Europe occidentale représente désormais 10% de ses importations comme de ses exportations de marchandises. C'est loin d'être négligeable car c'est pratiquement autant que l'Amérique du Nord.

<sup>4</sup> Université Paris 1, cours P. Beckouche

<sup>5</sup> Sur dix migrants venant s'installer dans un pays de l'UE (flux intra-UE compris), cinq viennent d'un des pays du voisinage. En dépit des politiques de fermeture de plusieurs pays de l'Union, cette dernière reste attractive puisque le nombre de travailleurs qui y pénètrent est supérieur au nombre de ceux qui entrent en Amérique du Nord.

<sup>6</sup> En Egypte, 30% des touristes venaient d'Europe occidentale il y a dix ans, nous en sommes aujourd'hui à 56%. Les nord-Américains ne représentent pas 5%. Le tourisme égyptien recrute pas moins de 85% de ses visiteurs dans la région. Un autre cas de figure, celui des touristes allemands, apporte lui aussi du crédit à l'idée d'intégration régionale puisque plus de neuf voyages allemands sur dix ont lieu dans la région.

Toutefois en tendance, le Sud et l'Est de la Méditerranée pèsent de moins en moins dans le commerce de l'Europe. Quelle que soit l'importance du marché que représentent les voisins de l'Europe, et notamment les pays méditerranéens, la dissymétrie reste puissante par rapport à ce que l'Europe représente pour eux. Cela n'est pas propice à un partenariat équilibré. Par ailleurs on peut constater que les investissements transnationaux restent très faibles au Sud.

### **5) Des sociétés en crise**

La violence politique et terroriste, tout comme l'espérance de l'immigration, sont des indicateurs de sociétés en crise et de régimes autoritaires incapables d'assumer la modernisation des appareils et des esprits mais également peu enclins à travailler ensemble. Par ailleurs, la hausse conjoncturelle des matières premières agricoles, qui touche les produits de première nécessité, alimente les mécontentements en réduisant sensiblement le niveau de vie des populations de la rive méridionale de la Méditerranée.

### **6) L'affaiblissement du projet européen**

La dislocation d'un horizon commun pour la Méditerranée, le manque de concertation et de cohésion entraînent l'affaiblissement de la capacité de l'Europe de jouer sa partie dans un monde multipolaire.

### **7) Deux grands projets concurrents et complémentaires**

Deux grands projets politiques venus de l'extérieur sont concurrents mais complémentaires. D'une part, c'est le « Grand Moyen Orient » d'inspiration américaine avec la démocratisation de l'espace Maroc/Pakistan et l'insertion de l'ensemble de la région dans l'économie de marché, mais il se heurte à l'hostilité antiaméricaine. C'est, d'autre part, le partenariat euroméditerranéen avec ses aspects politiques, économiques et sociétaux, mais il souffre d'ambition, de lenteur, de modestie des moyens et des contributions financières.

## **IV. L'ORGANISATION DE L'ESPACE MÉDITERRANÉEN**

### **1) L'évolution vers l'Union Méditerranéenne (UMed)**

Pourquoi une nouvelle prise de conscience en ce qu'il faudrait contribuer à l'organisation de cet espace jusqu'à ambitionner de créer une Union Méditerranéenne ?

Cela procède de la logique d'un monde organisé en ensembles (nord américain, asiatique, européen...) qui tendent à se renforcer. Si nous analysons toutes les composantes de la défense du point de vue européen, nous n'avons pas d'autre choix que de tenter de créer à nos frontières des zones de développement stabilisées.

D'un autre point de vue, les grands ensembles géoéconomiques se sont constitués essentiellement dans l'hémisphère nord, alors que l'Afrique, longtemps en marge du développement, est, à ce jour, plus qu'un continent en devenir avec des PIB tirés par les cours des matières premières dont elle dispose abondamment. Aussi apparaît-il fondamental d'intégrer progressivement dans notre zone d'expansion économique les pays du nord du continent qui n'aspirent qu'à se développer sur de nombreux plans.

a. Les insuffisances du processus de Barcelone :

Ainsi, en 1995, la déclaration de Barcelone constituait une prise de conscience de l'UE que le développement de cet espace serait une des conditions de sa propre prospérité et qu'une coopération euroméditerranéenne pourrait garantir en particulier une meilleure maîtrise des flux migratoires et un approvisionnement plus sûr en énergie.

Toutefois, à ce jour, les objectifs ne sont pas au rendez-vous pour des raisons très diverses. Le processus a notamment échoué parce qu'il place les pays du sud de la Méditerranée dans une position de totale dépendance vis-à-vis de leurs voisins plus prospères du Nord. Il crée « *des relations inégales entre le centre et la périphérie... Il a misé sur le développement du commerce et du libre-échange, ce qui revient à confondre la fin et les moyens* »<sup>7</sup>.

Ainsi, le financement de l'aide au développement des Pays Partenaires de la Méditerranée (PPM) s'est révélé insuffisant pour trois raisons principales :

- il est trop limité quantitativement,
- il est mal adapté à des pays qui ne peuvent administrativement même pas dépenser les subventions allouées (différence entre « engagements » et « paiements »),
- il ne s'accompagne pas des deux grandes demandes des PPM : la libre circulation des personnes, et l'accès au marché agricole de l'UE.

Au total le programme a manqué de financement : 20 milliards d'euros, c'est ce que Bruxelles a consacré au programme Euromed de 1995 à 2005 donc en 10 ans. À titre purement indicatif, pour souligner la faiblesse des moyens, on peut rapprocher ces investissements à l'équivalent de 125 milliards d'euros que les américains ont dépensés entre 1947 et 1951, soit en 5 ans, pour la reconstruction européenne.

En dépit des Accords d'Association élaborés entre chaque pays du partenariat méditerranéen et l'UE, et des objectifs politiques et économiques ambitieux de ce partenariat, ce processus ne sera parvenu ni à accélérer le développement, ni à généraliser la paix.

b. La nouvelle politique européenne des voisinages

En 2003 la politique régionale de l'UE a radicalement changé avec la déclaration relative à la « Politique des Voisinages ». Au cours de la décennie précédente, c'était la stratégie de préparation à l'adhésion des PECO qui était centrale.

---

<sup>7</sup> Daniel Vernet, Le Monde, 11/07/07

À partir de 2003, avec la nouvelle Politique Européenne des Voisinages<sup>8</sup>, qui fixe un nouveau cadre pour les relations avec nos voisins de l'est et du sud, s'ouvre un nouvel âge, celui de l'environnement méditerranéen. Cela dit, l'importance qui sera donnée à cette politique et, surtout, sa faisabilité, demeurent incertaines.

Toutefois, l'UE lève la confusion entre deux espaces :

*« L'espace institutionnel, précisément circonscrit, dont les frontières bougeront certes encore après 2004 mais à la marge, et qui parviendra à moyen terme à un gabarit fixe (environ une trentaine de pays membres, peut-on penser).*

*L'espace fonctionnel, à géométrie forcément variable selon l'indicateur mobilisé, sur lequel agissent plusieurs institutions, dont le développement relève d'une gouvernance complexe et encore largement à venir. Tous ceux, et ils sont nombreux, qui s'offusquent en affirmant que l'Europe ne saurait aller jusqu'à Vladivostok ou au Kurdistan, confondent les deux registres »<sup>9</sup>.*

Pierre Beckouche explique toutefois qu'en dépit de moyens accrus, les limites de cette Politique Européenne des Voisinages (PEV) sont réelles notamment pour les pays de la Méditerranée, parmi lesquels on peut noter la concurrence des pays de l'est, la dissymétrie des accords... (Voir ANNEXE).

C'est ce qui explique l'échec du récent sommet de Barcelone (Novembre 2005) qui était sensé lancer cette nouvelle PEV, et auquel se sont rendus tous les chefs de gouvernements européens mais seulement deux chefs de gouvernement des PPM.

### c. L'idée française de l'UMed :

L'idée de l'Union Méditerranéenne est d'abord une idée française. La France pourrait ainsi renouer avec sa double vocation, née de son histoire, européenne avec le pays des Francs liés à leurs cousins germains, d'où le rôle essentiel de l'axe franco-allemand, méditerranéenne également, avec le pays des Gallo-romains, lié à ses soeurs latines (Italie, Espagne, Portugal), mais aussi avec tous les autres pays méditerranéens : Maghreb, Moyen-Orient, Turquie et Grèce.

Aussi l'UMed se veut beaucoup plus ambitieuse que la Politique Européenne des Voisinages (PEV).

Elle est fondée sur un constat : la Méditerranée est la frontière la plus inégale du monde et les inégalités se creusent en dépit du processus de Barcelone qui se révèle être un échec.

---

<sup>8</sup> Communiqué de la Commission européenne au Conseil et au Parlement européens, 11 Mars 2003 :

« La Commission européenne a adopté aujourd'hui une communication inscrivant dans un cadre nouveau les relations, pour la prochaine décennie, avec la Russie, les NEI occidentaux et les pays du Sud de la Méditerranée qui n'ont pas actuellement de perspective d'adhésion, mais partageront bientôt une frontière avec l'Union. Comme l'a confirmé le Conseil européen réuni à Copenhague, l'élargissement offre une occasion de promouvoir la stabilité et la prospérité au-delà des nouvelles frontières de l'Union. Selon la communication, au cours de la prochaine décennie, l'Union devrait donc s'employer à créer, en partenariat, un espace de prospérité et de bon voisinage - un cercle d'amis - caractérisé par des relations étroites et pacifiques fondées sur la coopération. La communication suggère qu'en contrepartie de leurs progrès concrets dans le respect des valeurs communes et la mise en oeuvre effective des réformes politiques, économiques et institutionnelles, l'Union devrait offrir à ses voisins une perspective de participation au marché intérieur. Elle devrait y associer la poursuite de l'intégration et de la libéralisation afin de promouvoir la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux (les quatre libertés). »

<sup>9</sup> Université Paris 1, cours P. Beckouche

En effet, les investissements des Etats-Unis dans leur Sud sont de 20%. Le Japon investit 25% dans les pays qui l'avoisinent. Les investissements européens, quant à eux, ne sont que de 2% dans les pays du sud de la Méditerranée.

Par ailleurs, il n'y a pas de région au monde où l'écart de développement est aussi profond entre ses deux pôles qu'entre la rive nord et sud de la Méditerranée.

Avec l'« Union Méditerranéenne », on veut inverser l'ordre des facteurs, traiter le mal à la racine, en mettant l'accent sur la base du développement économique et social : la santé, l'éducation, les transports, l'urbanisme, la politique industrielle. Les investissements étrangers dans les secteurs productifs ne sont plus l'unique priorité. Le codéveloppement doit se substituer en partie au commerce, afin que les pays du sud de la Méditerranée ne soient plus réduits au rôle de simples sous-traitants de l'Europe.

Ce projet permettrait également de recentrer le centre de gravité de l'UE vers le sud, ce qui donnerait plus de poids à la France, à l'Italie et à l'Espagne et, de ce fait, permettrait de contrebalancer la puissance économique des pays du nord et de l'est de l'UE.

On peut accessoirement penser, qu'après le départ des leaders européens que représentaient Tony Blair et le Chancelier Gerhardt Schröder, la France espère retrouver, à travers l'initiative et la promotion de cette Union Méditerranéenne, un leadership qu'elle a perdu dans l'UE.

En outre, ce projet permettrait de retrouver la civilisation méditerranéenne comme axe de référence.

Autre argument, la coopération méditerranéenne dans tous les domaines serait l'antidote contre les guerres de civilisations et de religions, une arme indispensable contre le terrorisme, le fondamentalisme et l'intégrisme.

Le projet souhaiterait limiter l'immigration tout en favorisant la maîtrise démographique.

Cependant, la France ambitionne également de continuer à entretenir des relations privilégiées avec ses anciennes colonies et de donner une nouvelle dimension à sa politique africaine.

D'un autre point de vue on ne peut exclure l'idée sous-jacente de proposer une alternative à la Turquie.

Toutefois, ce projet d'UMed apparaît basé sur l'idée « perverse » que « *l'Allemagne c'est l'est et que la France c'est la méditerranée* »<sup>10</sup>.

Enfin, nous devons relever qu'il a été notamment inspiré par des personnalités sensiblement teintées d'euroscpticisme.

#### d. Les éléments positifs du point de vue européen :

Il semble opportun de nous ouvrir vers le sud. La volonté de « *partenariat* » illustre une nouvelle approche européenne. « *Il est clair que l'Afrique compte désormais, en tant que force politique, en tant que puissance économique et en tant qu'immense réservoir de ressources humaines, culturelles, naturelles et scientifiques* », écrit la Commission européenne. L'objectif

<sup>10</sup> Critique de Daniel COHN-BENDIT

de l'Union est précisément de faire de cette ambition une réalité, en établissant entre les deux ensembles des relations appelées à devenir progressivement « *plus politiques, plus globales et plus égales* ».

Par ailleurs, la mise en oeuvre d'une coopération pionnière avec la rive sud de la Méditerranée, est une chance pour l'Europe de faire valoir un modèle alternatif de la mondialisation assurant la prise en compte des variables culturelles et environnementales qui sont, autant que l'économique, les clés d'un codéveloppement durable.

Ce « *partenariat* » permettrait à terme d'assurer une stabilité au sud de l'UE avec la création d'une zone économique de libre échange d'intégration régionale comme le constituent à présent les pays de l'est de l'Europe.

Une coopération euroméditerranéenne pourrait garantir en particulier une meilleure maîtrise des flux migratoires par une fixation relative des populations sur de nouvelles zones de croissance. Cette coopération pourrait également garantir un approvisionnement plus sûr en énergie.

Le développement de la bordure sud de la Méditerranée pourrait également constituer une sorte de parade à l'internationale islamique : en effet, il faut remarquer qu'il s'agit de pays qui ne peuvent être que favorables au projet parce qu'avant tout assis sur une économie de rente employant peu de main-d'œuvre locale. Un rééquilibrage en faveur d'une économie dite productive leur permettrait d'occuper une jeunesse désœuvrée qui constitue le terreau du terrorisme actuel. Le développement économique contribuerait donc de façon non négligeable à la stabilité aux frontières de l'Europe, maintiendrait sur place ceux qui y trouveraient un emploi et serait facteur d'intégration. Cette force stabilisatrice limiterait potentiellement le terrorisme. La nécessité de stabilisation du sud constitue ainsi une des raisons pour lesquelles il y a urgence à inventer de nouveaux partenariats autour de la Méditerranée.

Autre remarque, l'UE se doit de réagir à l'offensive chinoise et américaine sur ces zones. Peut-on s'accommoder de ce que les Chinois construisent l'Algérie nouvelle ? On ne peut en effet ignorer que, depuis quelques années, la Chine, les États-Unis et, depuis peu, d'autres pays émergents prennent des positions dominantes dans le sud méditerranéen. L'Europe, dont le taux de croissance moyen reste assez modeste, ne peut négliger, à terme, la possibilité d'y gagner un point de croissance supplémentaire.

Enfin, l'immigration doit être considérée comme une opportunité de dynamisme pour ceux des pays européens qui enregistrent un vieillissement sensible de leurs populations.

## **2) Les résistances au projet d'Union Méditerranéenne**

### **a. Les réticences européennes :**

L'Union Méditerranéenne n'est pas souhaitée par nos partenaires. Pour la grande majorité d'entre eux le partenariat doit se développer à partir de l'UE et non pas seulement à l'initiative des états européens bordant la Méditerranée. Il se créerait un risque majeur de division en Europe.

L'Espagne et l'Italie ne souhaitent pas créer d'organisme distinct du Partenariat euroméditerranéen et ne veulent pas dissocier l'Europe du Nord et celle du sud. Pour eux, la priorité doit rester à l'approfondissement de l'UE.

D'autre part il n'y a pas de lien politique fort entre les pays du sud de l'Europe, notamment entre l'Espagne, l'Italie et la France, comme on pourrait le souhaiter. Ainsi l'eurorégion méditerranéenne en est toujours au point mort.

On ne trouve pas de dénominateur commun entre les partenaires potentiels de l'UM. Dans ces conditions se pose la question de la pertinence d'une « union » aussi large et disparate quand on se réfère à l'expérience de l'UE qui, après un demi siècle, est encore loin d'être achevée.

Par ailleurs, on peut penser que les autres membres de l'UE, qui n'ont pas, tous, le même attachement à la Méditerranée, pourraient avoir quelques ressentiments à l'égard de ceux qui sembleraient se distraire de la priorité affichée de l'aboutissement de l'UE.

Une fracture pourrait apparaître entre une France qui poursuit une politique africaine qui lui est propre et l'UE qui ne recherche pas à développer de relations prioritaires avec les pays du sud sous cette forme.

Enfin, le sentiment dominant en Europe est qu'une Union Méditerranéenne de 22 pays verrait l'ensemble de ses débats et projets pollués par les péripéties de tous les conflits subrégionaux du sud.

Il y a en revanche une prise de conscience que le développement économique, social, sociétal ne peut s'organiser de façon efficace qu'au niveau de l'Union Européenne par la promotion de véritables partenariats.

Autre aspect, tous nos partenaires restent sceptiques sur la nécessité d'inventer une nouvelle institution impliquant de nouveaux budgets : *« Par ailleurs, un effort européen supplémentaire en faveur du Sud implique des dépenses, et nombre d'Etats membres apprécieraient peu d'être les payeurs dans une entreprise dont le prestige et les bénéfices politiques reviendraient, pour l'essentiel, à la France. Enfin, l'intérêt de l'Union à l'égard de son proche voisinage se partage toujours entre l'Est et le Sud. Cette tension ancienne s'est atténuée depuis que la chute du mur de Berlin a précipité l'élargissement à l'Est, mais elle existe encore : les nouveaux Etats membres, et surtout la Pologne, préféreraient que la sollicitude de l'Europe se porte sur l'Ukraine plutôt que sur le Maghreb »*<sup>11</sup>.

Ainsi, le sentiment général est que l'on doit entretenir et promouvoir des relations privilégiées avec les pays de la rive sud sans pour autant tomber dans l'utopie d'une « Union Méditerranéenne ». Aussi n'y a-t-il pas d'ambiguïté dans la position allemande qui reste très en retrait sur ce projet - mais dont les entreprises sont de plus en plus présentes au Maghreb et ailleurs avec une efficacité certaine -.

Madame MERKEL n'a pas manqué de rappeler récemment son hostilité au projet d'Union de la Méditerranée, qui ferait *« passer une frontière quelque part entre la France et l'Allemagne »*, lui préférant un système de *« coopération renforcée »*<sup>12</sup>.

Par ailleurs, l'Allemagne et l'Espagne<sup>13</sup> insistent<sup>14</sup> fortement sur l'importance du processus de Barcelone et de la politique européenne des voisinages qui sont parties intégrantes de la

<sup>11</sup> Chronique, Les ECHOS, 5/11/07

<sup>12</sup> Lors de la convention organisée par l'UMP sur l'Europe, mercredi 30 janvier, à Paris.

politique de l'UE et dans lesquels tous les pays européens sont engagés. Les problèmes posés en Méditerranée sont considérés comme des défis communs qui doivent être affrontés par la politique étrangère et de sécurité commune. Les Vingt-sept sont donc appelés à y participer avec les mêmes droits.

Ainsi, après la rencontre franco-allemande de novembre 2007, il est apparu nettement que le projet d'UMed pourrait conduire à une division au sein de l'UE.

Ainsi l'UMed semble mieux comprise par les anciennes puissances coloniales riveraines de la Méditerranée que partout ailleurs en Europe : il s'agit sans doute d'une raison de proximité, de culture ; c'est d'ailleurs pour cela qu'au bout du compte l'Espagne n'y est pas complètement défavorable<sup>15</sup>.

Enfin la plupart de nos partenaires se demandent pourquoi promouvoir une « union » avec un sud aux dirigeants pour le moins réservés sur la question alors que divers pays, plus à l'est, culturellement plus proches, sont candidats à l'UE depuis longtemps.

#### b. Les réticences et les problèmes de la rive sud :

Ce projet est loin faire l'unanimité dans les pays arabes. Il soulève un scepticisme poli au Maghreb d'abord déchiré par ses rivalités et où aucune éclaircie n'est en vue, et également en raison des nombreuses formes de néocolonialisme qui continuent de marquer plus largement les relations euro-africaines.

Les points de contacts frictionnels entre le nord et le sud sont nombreux et les pays européens de la bordure nord de la méditerranée ont connu, pratiquement tous, un passé colonial ce qui laissent perdurer des tensions et qui ne facilite pas le dialogue et les rapports.

Ainsi, cette Union Méditerranéenne en perspective doit surmonter de nombreux obstacles dont les réticences de la Turquie, la crise israélo-palestinienne, la désunion du Maghreb, les contentieux périphériques ne sont pas des moindres.

Qui ferait partie de l'Union Méditerranéenne du côté Sud ? Les pays du Maghreb, l'Egypte, la Jordanie sans doute, la Turquie bien sûr - puisqu'il s'agit implicitement de lui offrir une solution de rechange à l'entrée dans l'Europe communautaire -, Israël, peut-être, au risque d'importer le conflit avec les Arabes dans le nouvel ensemble. *« C'est un des obstacles sur lesquels a buté le processus de Barcelone. Un autre tient en l'absence d'une volonté de coopérer entre les Etats du sud de la Méditerranée. Comment imaginer dans la même Union deux voisins comme l'Algérie et le Maroc, dont la frontière est fermée depuis dix ans ? Quelle est l'incitation, autre que financière, qui poussera à travailler ensemble des dirigeants, souvent autocratiques, qui se jalourent et préfèrent entretenir avec l'Europe des partenariats privilégiés, fondés sur les relations bilatérales ? »*<sup>16</sup> Les relations bilatérales sont en effet le processus privilégié jusqu'à ce jour dans nos rapports politiques et économiques.

Enfin le projet d'UMed reste diversement apprécié à l'intérieur même des pays du sud méditerranéen. En Algérie, par exemple, celui-ci est confronté à l'hostilité d'une certaine

<sup>13</sup> Pour certains observateurs espagnols, il s'agit ni plus ni moins qu'un habillage réthorico-diplomatique d'une nouvelle politique de grandeur de la France à l'unique intention du nord de l'Afrique. Concrètement, il s'agirait surtout de vendre des centrales nucléaires et des TGV.

<sup>14</sup> Débat du 26 novembre 2007 à la cité universitaire de Paris, organisé par la Maison Heinrich Heine et le Collège d'Espagne.

<sup>15</sup> Il ne s'agit toutefois pas d'une fin de non-recevoir. M. Navarro, secrétaire général du ministère espagnol des affaires étrangères, a expliqué lors du débat du 26 novembre que l'Espagne était toujours disponible quand il s'agit de la Méditerranée.

<sup>16</sup> Daniel Vernet, Le Monde, 11/07/07

oligarchie dirigeante minoritaire qui redoute la concurrence susceptible d'être créée par une ouverture totale au libéralisme économique. En revanche, il existe une véritable attente populaire : une grande partie de la population, dont l'immense majorité des 50% que constituent les moins de 20 ans, y voit un espoir susceptible de lui procurer emploi et pouvoir d'achat.

c. Les obstacles :

Les guerres en Europe ont toujours eu le caractère de guerres de domination, de revendications territoriales alors qu'avec les peuples arabes elles ont toujours pris une tournure de guerres de religions, de cultures, voire d'idéologies. Le mur de la culture et de la religion paraît, à ce jour, encore difficilement franchissable.

Le projet d'UMed n'est pas mobilisateur en Europe. La France peut difficilement faire cavalier seul avec le risque de faire éclater l'Union. Toutefois, sa conception de l'UMed se situe en marge de l'UE mais ne doit en rien être interprétée comme une alternative à l'UE.

Par ailleurs, il y a l'ensemble des conflits de la région qui risquent de polluer la mise en oeuvre de cette union, qui interféreraient sur tous les sujets à négocier et ralentiraient les systèmes de décision. Ainsi les problèmes israélo-palestiniens et libano-syriens, par extension la question irakienne également, constitueraient des résistances importantes à la dynamique du processus.

Dans le même esprit, il convient de ne pas oublier le poids de l'histoire et le rappel permanent à la repentance.

Les niveaux de la corruption et de l'insécurité varient en fonction des pays du pourtour méditerranéen.

D'un autre point de vue, le règlement des nombreux différends entre les Etats concernés est un préalable et, en tous cas, doit faire partie du marché.

Il y a d'autre part l'argument de trahison à la cause arabe qui pourrait être avancé et qui constituerait une sorte de pression négative à l'égard des plus audacieux des pays du sud engagés en faveur de cette Union.

Il faut également arriver à surmonter la vision exclusivement individualiste de la plupart des états du sud.

Par ailleurs, on ne peut que s'interroger sur l'hétérogénéité de l'ensemble géopolitique concerné. Au nord il y a une grande majorité de pays démocratiques. Au sud nous sommes en présence de régimes très différents, extrêmement instables et donc très fragiles.

Dans ces conditions, on ne voit pas comment on peut définir une politique de coopération européenne plus ambitieuse sans avoir de certitude sur leurs avenir politiques. A priori les relations ne peuvent s'envisager qu'au coup par coup, et de façon sectorielle.

Enfin, on doit retenir l'argument avancé par certains économistes à propos du problème de l'incapacité de transformer l'épargne disponible locale en investissements productifs, estimant

que cela est dû à l'absence d'une vision qui inspire confiance. Beaucoup a été dit sur les faiblesses qui empêchent les investisseurs à s'engager dans les pays de la rive sud : sous-développement des marchés financiers, absence de transparence, absence d'un marché notamment à l'échelle du Maghreb.

### 3) Les options

Est-ce possible sur le long terme et comment y arriver ? Comment gérer l'avenir ? Plusieurs options apparaissent.

#### a. L'option européocentriste :

Elle tend à vouloir nous protéger de l'afflux des populations du sud mais crée une méditerranée frontière permettant ainsi au terrorisme islamique de « vendanger » dans les populations déshéritées d'un espace en sous-développement.

#### b. L'option de l'intégration euroméditerranéenne :

C'est celle de l'Europe qui se projette, de l'Europe sans rivage qui tend à créer un espace de mobilité des personnes, un espace de valeurs et de droits partagés et, à terme, sans doute l'utopie d'une citoyenneté commune. Mais l'actualité politique et les opinions publiques n'encouragent pas cette perspective et va à l'encontre des idées dominantes à savoir un repli continental plus qu'un régionalisme ouvert.

#### c. L'option de la Politique Européenne des Voisinages :

La politique actuelle reste l'option « du voisinage ».

Elle est cependant peu mobilisatrice, du point de vue français, avec en réalité pour seul souci d'assurer une stabilité de fait au sud de l'UE mais également d'intégrer, autant que faire se peut, les économies de la région dans une zone de libre échange. C'est pourquoi, à ce jour, on a essentiellement mis l'accent sur la dimension commerciale et non pas sur l'aspect politique.

*« ... au nom de l'identité de l'Europe et de la sécurité de ses frontières, cet objectif se combine en fait avec une ségrégation de l'espace humain méditerranéen, plus ou moins tempérée par le dialogue culturel et civil et par la volonté de l'Union européenne de faire partager ses valeurs aux voisins. La construction d'un espace de valeurs communes que se propose idéalement le partenariat n'est pas concevable sans la constitution d'un espace humain commun »<sup>17</sup>.*

#### d. Le projet d'Union Méditerranéenne :

Enfin, il tend à dépasser les limites de la politique européenne des voisinages. Reste qu'elle ne doit pas être chimérique en s'affranchissant d'une part de notre solidarité européenne et en ambitionnant dans le même temps de réunir l'ensemble des pays du

<sup>17</sup> Grigori LAZAREF, *Maghreb et Méditerranée : questionnements sur les options géopolitiques*

partenariat européen (PME) voire les 22 pays riverains qui constituent plusieurs sous-ensembles eux-mêmes hétérogènes et instables.

Toutefois, dans un contexte européen d'hostilité à l'idée d'UMed, on a assisté à une nouvelle inflexion de la part de la France, dans le sens où celle-ci ne serait plus limitée aux seuls états européens riverains de la méditerranée mais ouverte à tous ceux qui seraient concernés ou intéressés par des projets. Le périmètre de l'Union méditerranéenne serait donc modulable en fonction des projets. Ainsi l'Union de la Méditerranée deviendrait un processus basé sur des projets à géométrie variable. Seraient choisis en priorité ceux qui créent une dynamique de développement et de rapprochement sur la base d'une élaboration concertée avec ceux des pays du sud de la méditerranée qui le souhaiteraient. Il s'agit d'une évolution plutôt favorable pour la concrétisation de l'UMed mais dans ce cas pourquoi le qualifier d'« union » de façon quelque peu prématurée. L'appellation de « nouveau partenariat méditerranéen » conviendrait mieux et heurterait moins ceux des états européens les plus réservés.

Dans l'hypothèse de ces programmes « à géométrie variable », à l'exemple des jeux méditerranéens qui ont parfaitement réussi - avec une structure permanente intégrée dans le CIO - il y aurait vraisemblablement possibilité de développer, dans d'autres domaines, avec certains pays du sud des partenariats qui peuvent susciter l'adhésion de quelques uns de nos partenaires.

On peut toutefois craindre, que si, progressivement, l'on en arrive à une multiplicité de projets à géométrie variable cela nous ramène, assez rapidement, à un système peu novateur, très proche du chacun pour soi et des relations bilatérales auxquelles les pays sudméditerranéens sont habitués.

e. L'option subrégionale :

Pourtant, depuis début 2004, de façon beaucoup plus réaliste, quelques pays européens mettent sur pied, sur leadership de la France, une politique extérieure subrégionale de l'Ouest euroméditerranéen. Cette initiative de politique subrégionale des 5+5 (Portugal, Espagne, Italie, Malte et France d'une part et d'autre part Maroc, Algérie, Tunisie, Libye et Mauritanie) semble nettement plus adaptée à la réalité du moment.

f. L'option du « nouveau partenariat euroméditerranéen » :

Nous pouvons proposer une dernière solution qui pourrait tenir à la fois du projet développé par Jean-Louis GUIGOU<sup>18</sup> consistant à donner naissance à une sorte de « communauté méditerranéenne » sur la base d'une véritable eurorégion avec les pays de la rive sud qui nous sont les plus proches mais également en adoptant la méthode utilisée par les pères de l'Europe.

Ainsi, conviendrait-il de s'en tenir à un tout petit nombre de pays pionniers qui constitueraient, à l'image de la genèse de l'Europe avec la CECA, un noyau assez cohérent et entre lesquels pourrait s'établir un partenariat rénové sur la base d'un codéveloppement dans différents domaines. Dans cette hypothèse s'en tenir au Maghreb semblerait constituer un premier pas et, sans doute, la meilleure alternative notamment pour ce qui concerne notre pays.

---

<sup>18</sup> Délégué général de l'IPeMed, ancien délégué général de la DATAR

## V. UN « NOUVEAU PARTENARIAT EUROMÉDITERRANÉEN »

### 1) La méthode

Une observation sur l'expérience européenne nous oriente. Il manque à l'aspect utopique de ce projet le réalisme dans la méthode qui avait fait la force du projet européen.

*« La force du projet européen est d'avoir mis la politique du possible et des petits pas au service d'une utopie ambitieuse formulée, il y a plusieurs décennies, autour de « l'esprit européen »<sup>19</sup>.*

Grigori LAZAREF rajoute en ce qui concerne la politique du voisinage : *« C'est cette utopie fondatrice qui manque au système de Barcelone comme à la politique de voisinage : l'un et l'autre n'offrent, en matière d'organisation de l'espace humain méditerranéen, aucun autre horizon qu'une idée de « voisinage » peu mobilisatrice, ignorant l'intégration et postulant l'existence de différences culturelles irréductibles »<sup>20</sup>.*

En d'autres termes, adoptons comme Jean MONNET une démarche à petits pas sur des objectifs ambitieux voire idéalistes.

Dans cet esprit, la méthode tiendrait du concept d'« assemblage progressif ». En effet une charpente ne le devient qu'après la fabrication et l'assemblage tous ses éléments.

Ainsi conviendrait-il d'organiser l'assemblage progressif d'opérations, de partenariats et de pays visant un objectif fondé sur la vision à long terme d'une « Méditerranée durable », politiquement stable et pacifique et basée sur le « concept fort de destin partagé, de responsabilités communes et différenciées ».

Par ailleurs, nous pensons majoritairement<sup>21</sup> que rien ne doit se faire sans une implication de l'Europe qui seule peut apporter poids politique et consistance des moyens. Aussi, revient-il à la France de convaincre ses partenaires de la pertinence d'un tel montage comme valeur ajoutée au processus de Barcelone et à la politique européenne des voisinages. L'inflexion nouvelle de la France, offrant à tous nos partenaires la possibilité d'adhérer à des projets à géométrie variable, semble constituer une avancée pertinente et fondamentale.

Toutefois, le rapport d'information déposé par la commission des affaires étrangères en conclusion des travaux d'une mission d'information constituée le 31 juillet 2007 sur le thème « Comment construire l'Union méditerranéenne ? » nous semble trop ambitieux et nous fait craindre l'édification de nouvelles institutions « usines à gaz » par rapport à la réalité du moment<sup>22</sup>.

Il serait donc plus opportun, dans un premier temps de tenter l'expérience avec quelques pays du sud et de s'en tenir à une architecture la plus légère possible, souple et capable de s'adapter aux évolutions à venir.

<sup>19</sup> Grigori LAZAREF, *Maghreb et Méditerranée : questionnements sur les options géopolitiques*

<sup>20</sup> Grigori LAZAREF, *Maghreb et Méditerranée : questionnements sur les options géopolitiques*

<sup>21</sup> Délégation du Tarn de l'AR 19

<sup>22</sup> On peut lire : « L'Union méditerranéenne doit se construire pour établir le lien entre l'Union européenne fortement intégrée et l'Union africaine en train de se bâtir » Résumé du rapport d'information déposé par la commission des affaires étrangères en conclusion des travaux d'une mission d'information constituée le 31 juillet 2007 sur le thème « Comment construire l'Union méditerranéenne ? »

## 2) Des points d'ancrage et un noyau fédérateur

Un petit nombre de pays pourrait constituer à la fois des points d'ancrages et un noyau fédérateur.

Commençons avec un petit nombre de pays constituant un ensemble relativement homogène en méditerranée de l'ouest :

- Au nord, la France, l'Espagne, l'Italie,
- Au sud les pays du Maghreb.

Observons que cette proposition reste très proche de la dynamique des 5+5.

En effet nous constatons la réalité de deux méditerranées :

- l'arc occidental, celui constitué par un bassin entre le détroit de Gibraltar, à l'ouest, et par la Sicile, le détroit de Messine et la Tunisie, à l'est, - qui constitue par ailleurs deux voies de passage de l'immigration clandestine -. D'évidence, c'est ce bloc occidental qui nous est le plus familier. Il y existe de plus solides possibilités de construction. Par ailleurs des coopérations sont déjà en place et donnent d'heureux résultats notamment en matière de police.
- L'autre Méditerranée se situe plus à l'est.

Ainsi la version méditerranéenne occidentale semble proposer la meilleure option. « *Les intérêts communs les plus concrets tendent à circonscrire le dialogue à l'Italie, la France, et l'Espagne aux trois pays du Maghreb* »<sup>23</sup>.

Le Maghreb a une place privilégiée tenant à la nature de sa géographie, à son appartenance à plusieurs mouvances régionales : capacité de négociation et rôle géopolitique. Replacée dans une perspective de long terme, sa coopération s'impose pour des raisons évidentes d'échanges et de complémentarités Est/Ouest.

Par ailleurs, « *plus le Moyen-Orient entre dans une transition agitée avec des risques énormes de dérapage, plus la démocratisation y balbutie et ne débouche que sur des idéologies simplificatrices, plus en revanche s'accroît l'importance de ces points d'encrages* ».

De surcroît, Le Maghreb s'inscrit dans une logique tournée vers l'Afrique sub-saharienne avec deux ou trois routes privilégiées.

## 3) Les orientations du partenariat

### a. Une véritable Eurorégion :

L'Eurorégion méditerranéenne est en panne alors qu'elle constitue un passage obligé pragmatique. On ne peut pas ignorer les nombreuses coopérations qui ont été engagées ici et là. Dans cet esprit le rôle des eurorégions nous semble demeurer fondamental. Les régions qui bordent la Méditerranée ont entamé un travail en profondeur telle le Languedoc-Roussillon.

<sup>23</sup> Grigori LAZAREF, *Maghreb et Méditerranée : questionnements sur les options géopolitiques*

S'il doit se développer de nouveaux partenariats de codéveloppement avec le sud c'est d'abord en s'appuyant sur le travail de ces régions.

Par ailleurs nous relevons que les accords interentreprises sont en progression croissante et que les initiatives privées bilatérales à d'autres niveaux progressent également.

On peut constater que les infrastructures de transport (autoroutes, TGV...) ont eu un rôle essentiel partout où les eurorégions ont réussi (région Nord et sud de l'Angleterre par exemple). *« La proximité géographique, en réduisant les coûts de transport, explique que 80 % des échanges se font avec les voisins. La proximité joue un rôle déterminant pour l'apprentissage de l'internationalisation pour des PME/PMI qui ne peuvent affronter les marchés lointains comme le font les grandes entreprises du CAC 40. À l'évidence, les PME/PMI algériennes, africaines, marocaines, mais aussi françaises et danoises ont besoin d'un espace régional régulé pour ne pas laisser la Chine devenir la seule usine du monde, le Brésil la seule ferme du monde et les États-Unis le seul quartier général du monde »*<sup>24</sup>.

*« Ainsi naissent des « Quartiers d'Orange », des blocs de systèmes industriels, commerciaux et financiers intégrés Nord-Sud qui avancent à la même heure, insérés entre deux ou trois fuseaux horaires, jouant sur la proximité géographique et la complémentarité des économies »*<sup>25</sup>.

#### b. Le défi du codéveloppement durable :

L'Europe a besoin du dynamisme démographique et des marchés émergents de la rive méridionale. Le Sud a besoin du savoir-faire de l'Europe et d'une Europe solidaire pour affronter le choc de l'ouverture commerciale, le défi des emplois à créer ainsi que les réformes politiques et sociétales que la modernité exige.

Ce partenariat devrait s'inscrire dans une logique de développement durable incluant la composante environnementale qui devient cruciale pour les pays méditerranéens. L'économie ne doit être qu'une des composantes de ce partenariat mais elle reste essentielle dans la mesure où le développement constitue la priorité des demandes des pays du sud méditerranéen.

*« Dans ce schéma, l'Afrique du Nord doit devenir l'interface entre l'Europe et l'Afrique subsaharienne. À terme, les « longitudes solidaires » associeront l'Europe et l'Afrique. La rive sud de la Méditerranée en sera la charnière. C'est pourquoi toute cette politique à la fois horizontale et longitudinale doit être construite autour du développement durable (économie, social, environnement). Mais surtout, il ne faut pas reproduire au Sud les erreurs du Nord (mirages du tout technologique, croissance industrielle sans contrôle, agriculture intensive polluante, gouvernance sans solidarité...). L'horizon stratégique de ces nouveaux rapports doit s'articuler autour d'une Communauté méditerranéenne. « Les continents séparent les peuples, la mer les rapproche » a dit Malraux »*<sup>26</sup>.

---

<sup>24</sup> Jean-Louis GUIGOU, La reconnexion des nord et des sud : l'émergence de la région méditerranéenne (ou la théorie des « quartiers d'orange »)

<sup>25</sup> Jean-Louis GUIGOU, La reconnexion des nord et des sud : l'émergence de la région méditerranéenne (ou la théorie des « quartiers d'orange »)

<sup>26</sup> Jean-Louis GUIGOU, La reconnexion des nord et des sud : l'émergence de la région méditerranéenne (ou la théorie des « quartiers d'orange »)

Ainsi, l'ambition consisterait à mettre en place une politique conjointe avec un mécanisme de codécision alliant écologie et économie, un modèle exemplaire d'intégration économique, sociale, culturelle et environnementale.

Dans cet esprit, il conviendrait d'accepter avec courage le défi du vivre ensemble, du partage de nos ressources et de nos savoirs communs.

c. Neuf domaines stratégiques :

Neuf domaines stratégiques doivent constituer l'ensemble d'un véritable défi.

Ce scénario coopératif devrait impérativement s'articuler autour de politiques communes, dans les neuf domaines stratégiques que sont les infrastructures, la formation-recherche, l'entrepreneuriat privé, le tourisme, l'agriculture, la santé, l'environnement, la culture et la défense de notre langue<sup>27</sup>.

Par exemple, un projet de formation type Erasmus serait souhaitable.

Mais ces politiques ne prendront corps et ne seront efficaces que si elles échappent aux limitations des approches bilatérales.

Par ailleurs, il ressort des facteurs qui s'imposent : l'immigration, le flux énergétique (pétrole, gaz), le tourisme, la lutte antiterrorisme. Il convient de les prendre en compte.

d. Des réponses au défi :

La première réponse à ce défi doit être une politique économique « agressive » côté européen pour répondre aux besoins du Sud. Mais celle-ci ne peut se déployer que dans une réciprocité et dans la réforme. La mise en conformité avec la bonne gouvernance ne suffit pas, elle doit s'accompagner d'une modernisation de la structure politico-administrative. Elle suppose également un rattrapage dans les retards du système entrepreneurial.

La deuxième réponse est la voie du développement durable. La dégradation des conditions de vie de l'autre côté du bassin méditerranéen influe sur la compétitivité et l'attractivité pour les investisseurs. Mettre en place une politique conjointe alliant écologie et économie est un des axes de travail sans doute prometteur.

La troisième réponse est celle des interconnexions énergétiques. D'un autre point de vue, n'y aurait-il pas possibilité de créer un équilibre économique entre pétrole et gaz contre de la formation et de la recherche ?

La quatrième réponse est la coopération en matière de lutte contre le crime organisé, les trafics multiples et le terrorisme.

---

<sup>27</sup> La défense de la langue française doit faire partie des objectifs spécifiques de la France. À ce sujet nous pouvons remarquer qu'en Algérie on compte plus de quotidiens en langue française qu'en arabe et que d'une certaine façon elle est devenue la langue de la résistance ; une langue que certains souhaiteraient voir disparaître de la région. Toutefois, la francophonie perd pied et les élites du sud deviennent multilingues et prêtes à rentrer dans la mondialisation où l'anglais domine.

## VI. EN CONCLUSION

L'Histoire a démontré que notre pays a toujours su faire émerger des idées nouvelles, généreuses, réformatrices, ambitieuses et universalistes. Les grands desseins comportent toujours une part d'idéalisme, tel fut le cas de la genèse de l'Europe. Le projet d'UMed tient de cette veine.

Dans l'absolu, l'idée d'une Union méditerranéenne est, à la fois pour l'Europe et les pays concernés bordant la Méditerranée, un objectif porteur de développement économique, social, culturel, et donc de paix. C'est un idéal que le bon sens nous commandera bien sûr d'atteindre.

Mais les réalités du moment nous imposent lucidité et prudence. Pour l'heure, il apparaît très difficile de concevoir une « union » qui signifierait d'emblée l'engagement unanime de l'Europe et l'adhésion d'états en proie à des conflits internes doublés de rapports belligères entre voisins.

Un premier élan constructif consiste donc à édifier un « partenariat privilégié de co-développement » mettant en contact des pays dont le voisinage géographique rejoint des liens historique utiles à une meilleure compréhension mutuelle. Face aux appétits déstabilisants des pays émergents, c'est ici que se situe l'urgence de la mise en place et du fonctionnement du premier maillon d'une future entité méditerranéenne homogène et viable.

N'oublions pas qu'au-delà de la problématique de l'espace méditerranéen se pose plus globalement celle des relations entre civilisations<sup>28</sup> : « choc des civilisations »<sup>29</sup> ou « rendez-vous des civilisations »<sup>30</sup>. Gageons que ce projet ne se réduise pas à une simple chimère mais constitue un premier pas constructif afin que l'ensemble des pays de la région soient tous présents au rendez-vous des civilisations.

---

<sup>28</sup> « Le choc des civilisations » Odile Jacob, (Samuel P. HUNTINGTON) et le « rendez-vous des civilisations, la modernité démographique de l'Islam », Seuil, (Emmanuel TODD et Youssef COURBAGE)

<sup>29</sup> Les chocs entre civilisations représentent la principale menace pour la paix dans le monde, mais ils sont aussi, au sein d'un ordre international désormais fondé sur les civilisations, le garde-fou le plus sûr contre une guerre mondiale.

D'après l'auteur, la géopolitique mondiale ne se lit plus dans l'opposition idéologique - comme ce fut le cas entre les deux blocs de la guerre froide -, mais dans des conflits et des oppositions entre grandes civilisations, regroupées par affinités culturelles.

Pour Samuel Huntington, les peuples se regroupent désormais en fonction de leurs affinités culturelles. Les frontières politiques comptent moins que les barrières religieuses, ethniques, intellectuelles. Au conflit entre les blocs idéologiques de naguère succède le choc des civilisations...

L'auteur questionne le possible déclin de l'Occident face à la montée en puissance économique et démographique des pays d'Asie (Chine et Inde) et face à l'Islam. Mais le raisonnement se fait plus profond, plus convaincant : la mondialisation n'entraîne pas une uniformisation des civilisations, mais renforce des pôles majeurs, suscite des nouvelles concurrences, alliances et oppositions.

<sup>30</sup> Le "Choc des civilisations" n'aura pas lieu. C'est au contraire un puissant mouvement de convergence qui se profile à présent à l'échelle planétaire. Le monde musulman n'échappe pas à la règle. Du Maroc à l'Indonésie, de la Bosnie à l'Arabie Saoudite, sa démographie en témoigne : hausse du niveau d'alphabétisation des hommes et des femmes, baisse de la fécondité, érosion de l'endogamie... Des bouleversements qui sont à la fois le signe et le levier d'une mutation en profondeur des structures familiales, des rapports d'autorité, des références idéologiques. Ce processus ne va pas sans générer crispations et résistances. Mais ces réactions sont moins des obstacles à la modernisation que les symptômes de son accélération.

## ANNEXE

### **Les limites de la politique européenne du Voisinage**

(Université Paris 1, P. BECKOUCHE)

La réorientation de l'aide publique comme du reste des investissements privés vers la Méditerranée reste incertaine, la concurrence de l'Est voire du l'Est lointain (Caucase, Ukraine) pour attirer les capitaux européens risque de perdurer ;

Le terme même de « Voisins » rappelle la dissymétrie de l'opération – du reste conçue de manière beaucoup plus unilatérale que ne le furent les accords de Barcelone il y a une décennie ;

Les Plans d'Action sont conçus de manière bilatérale : UE / pays méditerranéen concernés. Par rapport aux Accords de Barcelone de 1995, le volet 'régional' du processus, qui consistait à engager des financements pour des opérations intéressant plusieurs PPM, a disparu avec la PEV ;

Pour des raisons pétrolières notamment, la conditionnalité à l'aide n'est pas appliquée de manière claire ni égale d'un pays à l'autre : le régime Biélorusse est montré du doigt mais beaucoup moins le tunisien voire le russe ; la Libye est passée en quelques années de la mise à l'écart à la quasi adoption. Indiscutablement, l'absence d'une position européenne ferme réduit l'incitation à la réforme ;

La position claire de ne pas utiliser, notamment pour les pays méditerranéens, la promesse d'adhésion comme un catalyseur du rapprochement, risque d'atténuer les énergies. Cette politique des Voisinages pourrait même apparaître à certains comme une alternative à l'entrée dans l'UE de la Turquie. Bref rien ne prouve que l'intégration transméditerranéenne sortira gagnante de la nouvelle politique européenne des voisinages ;

Le montant total des subventions prévu pour le Nouvel Instrument Financier n'est pas acquis (voir les dernières difficultés de la Commission à convaincre de la nécessité pour son budget de dépasser le seuil de 1% du PIB européen) ;

Le principe d'une coopération méditerranéenne n'est pas acquis dans l'opinion publique européenne. Les attentas de Casablanca (2003), Madrid (2004) et Londres (2005) sont dans les mémoires. En outre, la ratification du Traité constitutionnel a été renvoyée à une date ultérieure – or la PEV était intégrée dans la première partie du Traité ...

Enfin, l'offensive des Etats-Unis en Méditerranée (plan du Grand Moyen Orient) jointe à celle des anciennes et nouvelles puissances asiatiques notamment pour l'accès aux ressources pétrolières, avive une concurrence et pourrait y réduire les ambitions européennes ».